



## Fonds de Solidarité Logement **Aide au maintien**

—> **Fiche pratique**

## **Une aide au maintien, c'est quoi ?**

Une aide au maintien est une aide pour rester dans le logement. Le FSL peut m'aider à payer mon loyer, mes factures d'énergie, d'eau ou encore de télécommunication si je rencontre des difficultés.

### **→ L'aide aux impayés de loyer**

---

Je peux être aidé pour régler une dette de loyer jusqu'à 1 200 € sur une période de 5 ans.

### **→ L'aide aux impayés d'énergie**

---

Je peux être aidé pour régler une dette d'énergie jusqu'à 1 200 € sur une période de 5 ans.

### **→ L'aide aux impayés d'eau**

---

Je peux être aidé pour régler une dette d'eau jusqu'à 1 200 € sur une période de 5 ans.

### **→ L'aide aux impayés de télécommunication**

---

Je peux être aidé pour régler une dette d'internet et/ou téléphone jusqu'à 500 € par an.

## **Sous quelles conditions ?**

- J'ai des ressources inférieures à 1,5 RSA.
- Je suis dans un logement décent.
- J'ai obligatoirement repris le paiement de mes mensualités.

## **Pièces obligatoires à fournir pour déposer une demande d'aide au maintien**

- Justificatifs des ressources complètes et détaillées des trois derniers mois pour l'ensemble des membres du foyer (salaires, justificatifs versement pension de retraite + complémentaire retraite, indemnités journalières versées par la sécurité sociale...).
- Attestation CAF ou attestation MSA.
- Dernière quittance de loyer (ou plan d'amortissement pour les propriétaires occupants)

### **Pièces à ajouter pour toute demande d'aide au maintien loyer.**

- Volet bailleur dûment complété.
- Relevé de compte bailleur reprenant la dette depuis son commencement.
- Bail du logement et bail annexe si concerné (parking/garage/jardin).
- Plan de surendettement Banque de France si concerné.
- Plan d'apurement si proposé par le bailleur.

### **Pièces à ajouter pour toute demande d'aide au maintien énergie, eau ou télécommunications.**

- Dernière(s) facture(s).
- Justificatif des reprises de paiements.
- Plan de surendettement Banque de France si concerné.
- Plan d'apurement si proposé par le fournisseur.



## Où trouver les informations ?

En me rendant sur le site de la MEL  
[mesdemarches.lillemetropole.fr](https://mesdemarches.lillemetropole.fr)  
Habitat/Logement  
FSL - Demande de Fonds de Solidarité Logement

### **MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

2 boulevard des Cités Unies  
CS 70043  
59040 Lille Cedex  
T. +33 (0)3 20 21 22 23  
■ [lillemetropole.fr](https://lillemetropole.fr)

